

# LA LETTRE DU SMICTOM

## NOUVELLES PLACETTES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

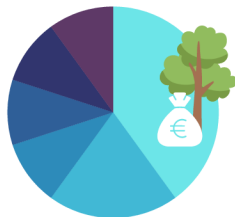
Deux nouvelles placettes ont vu le jour, l'une à Wimmenau, près du stade, et l'autre à Hinsbourg à côté du tennis. Aujourd'hui ce sont 12 communes qui disposent de cette solution pour le tri des biodéchets. Les placettes sont installées à la demande des communes, avec l'appui financier et logistique du SMICTOM.



© FixActeur

## LE COÛT DE VOS DÉCHETS VERTS

Les tontes de gazon, les branches, les feuilles mortes, tous ces déchets verts représentent le plus gros volume de déchets en déchèterie. Un volume qui explique la part importante de dépenses liées à ce flux (près de 260 000 €).



Un agent de prévention des déchets verts arrivera à la rentrée prochaine, en vue de renforcer les actions de réduction des déchets verts : accompagnement des communes et entreprises, sensibilisation des habitants, etc.

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

Vous faites partie d'une association sportive ? Formidable, le sport c'est la santé. Savez-vous que le Smictom vous accompagne ? Il vous propose un audit et une aide dans la gestion des déchets, la signalétique et la réduction des déchets produits dans vos locaux, aussi bien lors d'entraînements, qu'à l'occasion d'événements.



## ANIMATIONS RÉZO ZÉRO DÉCHET

**SAMEDI**  
**24.08**  
14h - 17h  
ATELIER : Comment conserver ses aliments pour l'hiver ?  
📍 DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

**MARDI**  
**15.10**  
20h - 22h  
VISIO : Désencombrement, c'est le moment de trier sa maison !

**SAMEDI**  
**16.11**  
10h - 12h  
ATELIER : Furoshiki et mouchoirs en tissu  
📍 SAVERNE

**SAMEDI**  
**14.09**  
9h30 - 12h  
ATELIER : Comment créer une haie sèche ?  
📍 MARMOUTIER

**SAMEDI**  
**19.10**  
10h - 17h  
RENCONTRE du réseau zéro déchet  
📍 INGWILLER

**SAMEDI**  
**16.11**  
14h - 16h30  
ATELIER : Furoshiki, l'emballage zéro déchet par excellence !  
📍 SAVERNE

**SAMEDI**  
**05.10**  
10h - 11h  
ATELIER compostage  
📍 SAVERNE



Pour vous inscrire et/ou avoir + d'infos écrivez à [c.vetter@smictomdesaverne.fr](mailto:c.vetter@smictomdesaverne.fr) ou appelez le 03.88.02.21.80

**MERCREDI**  
**04.12**  
20h - 21h30  
VISIO PAPOTAGE : Un Noël heureux pour la planète

# VOTRE FACTURE CHANGE

Comme annoncé dans la dernière lettre de facture, les tarifs ont évolué depuis le 1er janvier 2024. Cette facture du 1er semestre prend donc en compte la nouvelle grille tarifaire. Quels en sont les changements ? Prenons un extrait de facture type :

FACTURE REDEVANCE INCITATIVE DU 1er semestre  
Période du 01/01/2024 au 30/06/2024

0,5 car c'est un semestre

montant à l'année

montant du semestre

Détail	Période	Nombre	Prix unitaire	Montant
<b>Abonnement :</b>				
Part fixe foyer	du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	37,00 €	18,50€
<b>Bac 80L OM - n° puce : 0417B8746E</b>				
Part fixe semestrielle bac	du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	70,00 €	35,00€
<b>Bac 240L TRI - n° puce : 041AD30219</b>				
Part fixe semestrielle bac	du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	39,00 €	19,50€
<b>Bac 80L OM - n° puce : 0417B8746E</b>				
Levées supplémentaires		3,00	4,00 €	12,00€
				<b>85,00€</b>



## Abonnement



Cette "part fixe foyer" est la part payée par chaque usager. Cette part augmente de 3 € sur l'année (5 € pour les habitants de Saverne, Bouxwiller et Ingwiller bénéficiant d'une collecte d'OM (Ordures Ménagères) toutes les semaines).



## Bac 140L OM

Cette part fixe semestrielle diffère selon la taille du bac d'OM (couverture orange). Elle reste identique aux années précédentes.



## Bac 240L TRI

Une part fixe annuelle au bac de tri (couverture jaune) a été mise en place. Elle diffère selon la taille du bac jaune (39 € pour les 140 L ou 240 L et 125 € pour les 770 L).



## Levées supplémentaires

Il s'agit du nombre de fois où le bac OM a été sorti au-delà des 12 premières levées.

## Levées supplémentaires, comment ça fonctionne ?

Vous avez effectué 8 levées au premier semestre ? Il vous sera facturé 2 levées supplémentaires. Mais, si au second semestre vous ne sortez votre bac que 4 fois (et que vous avez donc bien 12 levées au total sur l'année), ces 2 levées vous seront régularisées sur la facture du second semestre.



Les levées du bac de tri ne sont pas facturées.

SMICTOM de la Région de Saverne

10 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE Tél. : 03.88.02.21.80

[www.smicomdesaverne.fr](http://www.smicomdesaverne.fr)

Avec le soutien de :

